

Chronique Mariale Internationale

CROISADE DE PRIÈRE POUR LA PAIX

Après Mgr Roy, de Québec, N.N. S.S. Bruchési et Cloutier viennent de demander aux fidèles de leurs diocèses de s'enrôler dans la croisade de prière recommandée par le Souverain Pontife.

"Nous devons", écrit Mgr Cloutier, "hâter par nos ardentes prières le jour de la délivrance et de la paix. C'est à Marie, Reine de la paix que le Pape veut que nous nous adressions de préférence. Le Rosaire est sa louange de prédilection; ce sera par le Rosaire que nous l'invoquerons et la supplierons..."

Chaque jour du carême, dans chaque paroisse du diocèse on récitera publiquement, à l'église, pendant une demi-heure, le chapelet avec méditation des mystères. Il sera choisi pour cet exercice le temps de la journée qui convient le mieux au plus grand nombre. Dans tous les villages, il y a des personnes libres de leur temps, qui pourront être assidues à ces prières publiques; les paroissiens éloignés y suppléeront par la récitation du chapelet, en famille ou en leur particulier; les communautés s'uniront aux fidèles par leurs exercices de piété ordinaires.

Nous aurons ainsi une voix puissante, qui s'élèvera chaque jour, de tous les points du diocèse, vers Marie, la Reine de la paix, pour la supplier de mettre un terme à la dévastation du monde, d'incliner le coeur des souverains et des peuples vers la justice, et de nous donner au plus tôt des jours de tranquillité et de calme après la tempête".

De son côté, Mgr l'Archevêque de Montréal demande à ses ouailles "d'avoir, chaque jour, dans leur église des exercices de piété. J'espère que l'on y viendra en très grand nombre. Il faut, chers collaborateurs, prier avec toute la ferveur dont nous sommes capables, pour obtenir la fin de la guerre qui déssole le monde. On a parlé d'une croisade de tous les enfants